

Enfin quelques points ! Mais pas encore pour tout le monde.

Les différents mouvements de grève et de protestation font bouger doucement les lignes...

Plusieurs salariés de l'industriel ont reçu des lettres leur annonçant des **augmentations de points à la date du 1^{er} juillet 2018**. Il s'agit de la filière technique (avions, moteurs, équipements). Les points sont liés à la réforme de l'**examen de technicien aéronautique**. Cela donne accès à la plage N3.

- **7 points** tout de suite pour tous les jeunes N2 ayant au moins 2 ans d'expérience et un avis hiérarchique favorable. (Module 1 validé)
- **8 points** supplémentaires correspondant à l'ancienne version de la théorie. La théorie est acquise définitivement. Avant elle n'était valable que 2 ans. (Module 2 validé)
- **12 points** seront attribués pour le passage de la pratique nouvelle version. (Module 3 en 2 parties : théorie + pratique)

Le tout correspond au total à **27 points** et donnera accès au passage sur la plage N3.

Les **ex-B1**, qui étaient les oubliés depuis des années, obtiennent **15 points** pour avoir validé le module 1 et 2. Et **12 points** de plus quand leur pratique sera validée. Enfin la Direction reconnaît la réalité du travail de technicien confirmé que font les B1 depuis des années.

Cela faisait des années que nous réclamions des mesures pour les bas salaires ainsi qu'une reconnaissance du travail effectué par les mécaniciens expérimentés.

Nous sommes bien conscients que ces attributions de points ne coutent pas très cher à notre direction vu le peu d'agents Ex-B1 qui restent à Air France...

Par contre le **côté négatif de cette réforme est l'allongement de la durée de l'examen de technicien (6 ans au minimum pour avoir le tout)** et les **nombreuses barrières** (On Job Training, avis hiérarchiques, tableau blanc, mise en situation ...).

Ceci doit nous encourager à poursuivre nos mouvements pour des hausses de salaires de l'ensemble des salariés ainsi que la reconnaissance de nos qualifications et responsabilités professionnelles.

UNE NOUVELLE MALADIE PROFESSIONNELLE : LES BOULES...



La Direction commence à lâcher quelques points pour certains (mais **logistique et autres oubliés**) et continue à faire trainer les choses. (PDG pas nommé, augmentation générale insuffisante, toujours aucune réponse au conflit des mécanos avions...). **Poursuivons la lutte !**

Que les salariés concernés n'hésitent pas à contacter les délégués Sud Aérien s'il y a des oubliés.

**TOUS ENSEMBLE POUR DES
AUGMENTATIONS SIGNIFICATIVES !
DANS TOUTES LES FILIERES !**

Fait à Orly, le 26 juillet 2018

SUD Aérien – BP 30 - 91551 PARAY VIEILLE POSTE CEDEX

Tél : 01.41.75.20.85 - Fax : 01.41.75.64.02 - E-mail : sudaf@wanadoo.fr